



Le 24 septembre 2015,

Monsieur le Président de la commission des affaires économiques du Sénat,

suite à nos nombreux échanges sur le sujet,

nous avons l'honneur de vous demander officiellement de recevoir les syndicats agricoles minoritaires en audition publique de notre commission des affaires économiques au Sénat.

En effet, la crise agricole que nous traversons et les solutions que nous devons y apporter ne peuvent se satisfaire de l'écoute du seul syndicat majoritaire, la FNSEA, et des Jeunes Agriculteurs.

La vision du monde agricole n'est pas uniforme, la FNSEA, bien que majoritaire, ne peut être considérée comme détentrice de la parole agricole française. Nous avons comme devoir d'entendre l'ensemble des représentations agricoles afin d'éclairer nos décisions et de respecter le pluralisme syndical.

Afin de satisfaire pleinement cet objectif, je souhaite que notre commission reçoive en auditions publiques les syndicats minoritaires que sont : la Confédération Paysanne, la Coordination Rurale et le MODEF. Ces auditions, afin d'enrichir nos travaux à venir, devraient se tenir avant le débat du 6 octobre prochain en séance concernant l'avenir de l'agriculture, et avant l'audition de Phil Hogan, commissaire européen à l'agriculture le 8 octobre prochain.

J'espère que cette demande sera entendue et que vous mettrez en œuvre la même urgence que lors de la programmation de l'audition de la FNSEA et des JA.

Nous vous adressons monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.

Joël Labbé
Sénateur du Morbihan

Michel Le Scouarnec
Sénateur du Morbihan